Modèle en cours de validation par un avocat : faites relire vos statuts par un professionnel du droit avant de les signer. Ces documents sont des modèles que vous remplissez vous-même. Ils ne constituent pas un conseil juridique et ne tiennent pas compte de votre situation particulière : un avocat ou un notaire peut les adapter à votre projet.

Annonce légale de constitution d'Atelier Martin Benali

Texte à transmettre au journal d'annonces légales du département du siège, ou à saisir sur son site. Le journal peut le mettre en forme ; il ne doit pas en retirer de mention.

Annonce

Avis de constitution. Par acte sous seing privé en date du 20 novembre 2026 à Lyon, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes. Forme : société par actions simplifiée. Dénomination : Atelier Martin Benali. Sigle : AMB. Siège : 8 rue des Tanneurs, 69001 Lyon. Objet : La conception, la fabrication et la vente de mobilier sur mesure, ainsi que tous travaux de menuiserie et d'agencement intérieur. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés. Capital : 10 000 €, constitué d'apports en numéraire et en nature. Président : Claire Martin, demeurant 8 rue des Tanneurs, 69001 Lyon. Directeur général : Karim Benali, demeurant 21 avenue Jean Jaurès, 69007 Lyon. Admission aux assemblées et droit de vote : tout associé peut participer aux décisions collectives, sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions ; chaque action donne droit à une voix. Agrément : les cessions d'actions à des tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Immatriculation au registre du commerce et des sociétés de Lyon.